

CAMBODGE NOUVEAU

1 - 15 déc. 1996

Politique Economie Finances

2ème année Numéro 62

élections-poison ?

Fusillades à Battambang entre soldats du Funcinpec et du PPC, assassinat d'un haut fonctionnaire beau-frère du second Premier ministre ... On est encore à deux ans des élections législatives, et la tension monte déjà dangereusement.

En tous cas, il faut en finir avec le gouvernement bicéphale. Cette curiosité politique, cette trouvaille, a eu son utilité, et même l'immense mérite de permettre à des partis en guerre de cohabiter, d'amorcer une certaine réconciliation nationale. Mais on en voit bien les limites.

Au sommet, il n'y a pas conjugaison des efforts pour le bien commun des Cambodgiens, comme on pouvait naïvement l'espérer, mais intense rivalité : dans la recherche d'une "image" auprès de la population, avec des procédés démagogiques; recherche de ressources financières avec des méthodes ni orthodoxes ni transparentes; recherche de la domination par tous les moyens, y compris les plus violents.

Il y a "marquage" réciproque, si serré qu'il provoque la paralysie de l'ensemble. Longue serait une liste exhaustive des domaines où les décisions les plus importantes et les plus urgentes restent en suspens. Quelques exemples : - le contrôle de l'exploitation des forêts; - la privatisation des plantations d'hévéas; - l'aménagement de Sihanoukville; - l'attribution des zones d'exploration pétrolière; - l'établissement d'une taxe foncière et d'une taxe d'habitation; - le code du Travail; - la loi sur la corruption ... Chacun peut ajouter à la liste.

En établissant un système démocratique au Cambodge, on a voulu encadrer, désarmer, apaiser les rivalités. En gros, jusqu'ici, on y est arrivé, au prix de l'efficacité.

Les anciens clivages n'ont pas disparu cependant. Il ne faudrait pas que la compétition électorale, justement, les ravive. C.N.

S.E. Vann Molyvann, *Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme*

Phnom Penh, Sihanoukville, Siem Reap ...

Qu'en est-il de la Ville de Phnom Penh ?

En 1993 nous avons établi un plan d'urgence, qui portait sur 5 points à réhabiliter en priorité :

- mettre en place un système de planification, avec tous l'accompagnement juridique nécessaire : lois et décrets d'application, de façon que tout se passe dans les formes légales. Pas question par exemple de vider manu militari les squatters.
- Le développement de la ville doit se faire dans le respect de la loi.
- réaliser un programme urgent de réhabilitation des institutions municipales.
- réhabiliter le cadastre.
- réhabiliter le système de drainage, le système des routes et les marchés.
- Et surtout : comment résoudre le problème des squatters.

législation, institutions : on est en bonne voie

Pour les institutions, nous sommes en bonne voie. Après la Loi sur l'Aménagement du Territoire, on a mis en place grâce à l'aide de la France le Bureau des Affaires Urbaines à Phnom Penh et l'assistance au système de drainage. Nous avons eu aussi quelques études par la Banque Mondiale, par la Banque Asiatique de Développement et par la Caisse Française de Développement. Tout cela s'organise bien. Le cadastre va bénéficier bientôt d'une aide très importante de l'Union Européenne et de la CFD pour refondre complètement le cadastre municipal, le cadastre national étant pris en charge par l'Allemagne et la Finlande.

En ce qui concerne le Bureau des Affaires Urbaines qui a été mis en place par la Ville de Paris, grâce au Président Chirac qui était à ce moment Maire de Paris, cette agence bénéficie aussi d'un financement de l'Europe qui va lui permettre de continuer ses travaux. Au niveau donc des institutions, ça se développe donc assez bien.

- Il faut que les usagers paient les services urbains.
- Inondations, tas d'ordures, rien n'est fait, et la ville croule de richesse !
- Ce qui manque c'est la volonté politique.

il faut créer une taxe municipale

Il reste pourtant un problème non résolu : les ressources de la Municipalité.

On ne peut pas faire de travaux sans investissements. Il faut mettre en place des mesures permettant la Municipalité de collecter les ressources nécessaires pour s'auto-développer. Elle ne peut pas continuer indéfiniment à se développer avec des aides. Les aides obtenues sont pour les mesures d'urgence. Il faut profiter de cette période de transition pour mettre en place la structure indispensable. Nous devons nous aider nous-mêmes, et sur cette partie, c'est nul. Rien n'a été fait.

Il faut que les usagers et les propriétaires paient les services urbains. En réalisant une adéquation entre les équipements et les ressources que l'on prélèverait.

C'est à nous Cambodgiens qu'il appartient de monter ce système de finances municipales. Les ressources existent. Il y a des ventes de terrains publics dans tous les coins. Pourquoi ne pas les utiliser ?

Vous pensez bien que les Chinois qui habitent dans le quartier central sont capables de payer. Les Cambodgiens qui ont vendu sont rejetés bien loin de la ville,

mais les propriétaires d'aujourd'hui peuvent payer facilement. La ville croule de richesses, regardez toutes ces voitures !

Il manque encore les régle-ments nécessaires pour mettre en place un système orthodoxe de taxes comme il en existe dans toutes les villes du monde.

Pourquoi ne le fait-on pas ? L'essentiel est qu'il manque une décision politique. Il faut d'abord la volonté de réhabiliter cette ville, et de créer des ressources pour qu'elle puisse se développer, pour l'intérêt général.

Cela suppose que l'on crée une autorité capable de mettre cette volonté en application : législation, mesures administratives. Ensuite une institution forte. Actuellement il n'y a pas de volonté commune de tous les acteurs. La décision qui débloquent la situation dépend du gouvernement. S'il y avait, venant du sommet, des instructions claires, le reste suivrait.

les dérapages du plan d'urgence

Le programme d'urgence n'est pas réaliste avec une très grande efficacité. Il y a beaucoup de dérapages. Par exemple, j'ai pu

(suite page 2)

à l'intérieur

S.E. Vann Molyvann : Phnom Penh, Siem Reap, Sihanoukville ...
Municipalité de Phnom Penh : la ville, son patrimoine
L'APÉC, l'ASEAN, l'EAEC
Livres : Paracels et Spratleys

pages 1 - 2 - 3
pages 4 - 5
pages 6 - 7
page 8

Vann Molyvann

Phnom Penh, Sihanoukville, Siem Reap ...

(suite de la page 1)

obtenir une aide de la Banque Mondiale d'environ 50 millions de dollars, une aide préparée depuis deux ans déjà, qui concerne la restructuration de toutes les voiries, de toutes les institutions municipales, y compris l'installation d'un système de recettes, avec aussi un système de transports, et cela pour les trois pôles Phnom Penh, Sihanoukville et Siem Reap.

C'est un programme d'urgence absolument fondamental, mais l'année dernière ce projet a été suspendu par la Banque Mondiale, et je ne sais pas si on le remet en place ou pas.

Sans un tel programme, on continuera à subir chaque année des inondations. Et ces tas d'ordures qui sont derrière chaque avenue ! Rien n'est fait pour la population. Il a aussi ce financement que l'on a pu obtenir du PNUD et de l'ODA britannique (Overseas Development Program), pour essayer de lancer des opérations pilotes pour aider les squatters, utilisant les ONG, mettant en rapports directs les autorités et ces populations. Tout cela à très petite échelle, encore loin des besoins.

En fait, je regrette de le dire, ce plan a été partiellement réalisé pour tout ce qui est possible pour nous, mais très peu réalisé pour les investissements nécessaires pour lancer les travaux.

*Cambodge Nouveau
ne copie personne
Ne le copiez pas !
Si vous le citez,
indiquez la source !*

Phnom Penh aura doublé dans 15 ans

Pour l'avenir de la ville, il est vrai que l'on manque des études de base. Nous ne pouvons plus réfreiner l'exode rural vers Phnom Penh. Le phénomène d'ailleurs est le même dans toutes les villes asiatiques : les campagnes se dépeuplent, on arrive à des

- La population de Phnom Penh va doubler d'ici 15 ans.
- L'étude du plan de développement est en attente depuis 6 mois. Le financement est prêt. Il suffirait que le gouvernement en fasse la demande.

"Je suis très découragé".

déserts autour de "mega-cities". Une étude, financée par la Banque Asiatique de Développement conclut à la nécessité de prévoir le plus tôt possible les surfaces d'accueil nécessaires en fonction du doublement de la population de Phnom Penh à échéance de 15 ans. Nous avons actuellement 1 million d'habitants, dans 15 ans nous en aurons 2 millions. Et nous avons déjà une population éclatée par rapport au périmètre actuel des digues.

Faut-il construire un nouveau périmètre de digues ? C'est une question très sensible. Il faut maintenir un certain secret sur les études du futur développement pour éviter des effets spéculatifs. Nous avons besoin d'environ une année pour réaliser un plan réaliste, à la

mesure des besoins et de nos possibilités. Mais confidentiel aussi pour éviter tout dérapage. Ce plan d'urbanisme, d'extension de la ville de Phnom Penh, nous le soumettrons au gouvernement pour décision. Ensuite, toutes les opérations seront faites dans le cadre de ce plan.

Les zones industrielles, les zones commerciales, les nouvelles ex-

financer les infrastructures ? Il suffit de le demander !

C'est la même chose pour les investissements nécessaires pour réaliser les infrastructures, on a le descriptif et le devis estimatif des travaux, établis par des bureaux d'étude, et tout cela depuis 1995 ! Il suffit de demander à la Banque Mondiale "s'il vous plait approuvez ce programme que nous voulons réaliser en 1997". Les 25 millions de dollars de la Banque Mondiale suivraient. Il suffit que le gouvernement décide de confier la question à une autorité qui va l'organiser. Ce sera fait tout de suite. Ce n'est pas à moi ministre d'Etat qu'il appartient de le faire tout seul, cela implique tout l'ensemble du gouvernement, le ministère du Plan, le ministère des Finances.

Il suffirait que les deux Premiers ministres ordonnent au gouvernement de prendre en charge le développement de Phnom Penh de l'an 2015 et demandent l'aide nécessaire à la Caisse Française de Développement, à la Banque Asiatique... à ce moment ce sera fait.

"Sihanoukville : tout est au point mort. Je suis furieux !"

Pour les plans directeurs des villes de Province, tout n'est pas clair, en particulier pour Sihanoukville.

Nous avons demandé depuis 1994 et nous avons obtenu le financement de plans directeurs la Caisse Française de

(suite page 2)

A PROPOS ...

scénarios

L'approche des élections municipales en 1997, législatives en 1998, accroît les rivalités entre Funcinpec et PPC. Si le mode de scrutin est le système majoritaire à un tour, des regroupements sont probables. Selon un observateur indépendant, le PPC regrouperait la partie Ieng Mouly du PLDB, le parti Démocrate de Nguon Soeur, la plupart des

khmers rouges. En face, il y aurait regroupement entre le Funcinpec, le PNK de Sam Rainsy, le côté Son San/Son Soubert du PLDB, le prince Sirivudh. Autre hypothèse : les khmers rouges, selon un plan préétabli, s'inscrivent un peu partout, et le jour venu cassent tout le système des partis. Utilisant le chaos politique, ils reprennent alors le pouvoir. Hypothèse heureusement peu probable, selon *Cambodge Nouveau*.

Droit comparé

Le deuxième Colloque régional de Droit Comparé, organisé par la Faculté de Droit de Phnom Penh et l'Ecole Royale d'Administration a eu lieu à Phnom Penh les 29 et 30 novembre. D'éminents juristes du Cambodge, des Philippines, de Thaïlande, de Malaisie, du Laos, du Vietnam, des Etats-Unis (parlant du Japon), de France, ont pu expliquer et comparer leurs systèmes et leurs expériences respectives. Dix-sept rap-

ports ont été présentés, et des ateliers ont permis des échanges d'informations. Parmi les sujets traités, l'indépendance du pouvoir judiciaire, les droits de la défense, le rôle des juges. Un observateur extérieur a pu remarquer que ces juristes, esprits indépendants, ne se font pas les avocats de leurs systèmes respectifs. L'un d'eux, Malaisien, nous a dit approuver la diversité des législations, et en particulier

Vann Molyvann

Phnom Penh, Sihanoukville, Siem Reap ...

Développement pour celui de Siem Reap. La CFD pour celui de l'agglomération de Sihanoukville, et le gouvernement japonais pour celui du port de Sihanoukville.

Pour le plan directeur de Siem Reap, il est fait. Pour Sihanoukville les crédits sont disponibles. Mais ni la CFD ni les Japonais ne viennent tant que la société Ariston doit exercer la maîtrise totale du terrain de la presqu'île de Sihanoukville. Les Français comme les Japonais ne viendront pas, ils ne veulent pas être en concurrence une firme privée. Ils se sont retirés. Donc, à cause de la présence d'Ariston, ces deux plans d'urbanisme pour Sihanoukville sont totalement au point zéro.

Nous sommes obligés de demander à la France et au Japon de suspendre leurs aides. Et de son côté Ariston n'a rien fait, rien commencé, n'a produit qu'une simple image. Vous voyez la situation. Dans cette affaire, je ne suis pas impatient, je suis furieux.

cinq villes en attente de plans directeurs

Les autres villes qui ont besoin immédiatement de plans directeurs, ce sont : Battambang, Kompong Cham, Takmau et deux villes frontalières : Svay Rieng et

Cambodge Nouveau
le lieu où s'informent
et communiquent
le secteur public
et le secteur privé,
les responsables Cambodgiens
et étrangers

A PROPOS ...

la spécificité du droit cambodgien. "Il n'est pas souhaitable d'uniformiser les systèmes législatifs dans toute la région. Chaque pays a son originalité".

troisième ATR

La société Aero International (Regional) AIR de Toulouse vient de livrer à Royal Air Cambodge un troisième ATR 72-200 (70 sièges) : il sera affecté à la des-

Sisophon, qui vont se développer très rapidement au cours des 10 prochaines années, avec la route internationale Bangkok - Ho Chi Minh Ville.

Il y a une première demande d'assistance à Japan International Cooperation (JICA) pour le plan directeur de Kompong Cham. C'est en cours de discussions du côté japonais.

Pour Battambang et les autres, il

Sihanoukville : tout est bloqué, je suis furieux

Cinq plans directeurs en attente de

financement ; des métiers pour les futurs architectes-urbanistes cambodgiens

Siem Reap : APSARA conserve la maîtrise

d'oeuvre et reçoit beaucoup de bons projets pour la zone hôtelière

n'y a pas encore de financement.

Nous essayons de parer au plus pressé en créant de petits bureaux d'aménagement urbains (BAU). Il en existe un à Siem Reap. Ailleurs ils seront mis en place par les Gouverneurs de Province et nous leur donnerons au fur et à mesure des directives pour commencer les premières études, les collectes de données, pour un futur *master plan*. Qu'ils définissent les urgences.

Quand nous aurons plus de personnel, nous leur viendrons en aide. D'ici là nous formerons des architectes et urbanistes pour prendre la tête de ces BAU de province. Ce sera un métier en or pour les jeunes architectes cambodgiens qui seront formés, et qui ne peuvent s'installer à Phnom Penh, où tous les architectes sont étrangers. Je demande aux Gouverneurs de les recruter.

serte de Siem Reap, de liaisons intérieures et de Ho Chi Minh ville. 55 ATR sont actuellement en exploitation dans la zone Asie-Pacifique. Les commandes fermes d'ATR dans le monde atteignent 500 appareils.

Cadets des FARK

84 Cadets, sur 353 candidats, ont été admis à suivre la formation de 18 mois de l'École des Officiers de Thmat Paung. Les deux ministres de la Défense ont

Il n'existe pas encore de formation spécifique en urbanisme. Avant de rejoindre leurs postes, ils auront un complément de formation adéquat au BAU de Phnom Penh, en informatique, en collecte de données... Il faudrait d'ailleurs créer une cellule bien plus importante au BAU de Phnom Penh.

Siem Reap :

beaucoup de bons projets

Le point fondamental, si l'on considère les discussions d'un peu haut, c'est qu'APSARA conserve la maîtrise d'ouvrage. Angkor est un patrimoine national et Angkor doit être géré par les Cambodgiens.

Nous souhaitons de tout cœur des investissements étrangers, qu'ils soient français, malaisiens ou autres, mais nous sommes absolument contre un monopole. Nous voudrions que les gens viennent en partenaires : nous sommes un tout petit pays, le pot de terre ne peut pas se heurter au pot de fer. Il y a beaucoup à faire, et nous privilégions le plus de partenaires possible. Si YTL consent à cette approche, nous l'accueillons à bras ouverts.

Nous recevons beaucoup d'offres en plus de celle de YTL pour la zone hôtelière, de la France, et d'autres, nous avons vraiment de très très bonnes offres, très favorables pour les intérêts du Cambodge, meilleurs même que celle de YTL. Je suis en train de soumettre au gouvernement la possibilité d'ouverture vers plusieurs partenaires, en présentant évidemment la solution que nous préférons. Il lui appartient de décider.

Le choix d'ailleurs n'est pas tellement entre plusieurs projets, mais entre plusieurs systèmes juridiques : l'approche de la Caisse Française de Développement par exemple est très différente de celle de YTL, qui relève de la concession; d'autres proposent une joint venture, ou encore de créer une société plus forte, etc... Je pense d'ailleurs qu'on a trouvé la bonne formule...

J'espère que cette décision sera prise rapidement parce que je voudrais commencer la réalisation de la voirie de la zone hôtelière dès cette saison sèche.

recettes d'Angkor :

le Tourisme garde tout !

Les ressources d'APSARA normalement APSARA devrait toucher une partie de ces recettes. Mais elles sont perçues entièrement par le ministère du Tourisme. Le premier Conseil d'administration d'APSARA, sous la présidence de SAR le premier Premier ministre, a demandé que le ministère du Tourisme partage ces recettes. Mais nous n'avons encore rien reçu...

(voir pages suivantes les commentaires recueillis à la Municipalité)

Chine/USA

Rencontre entre Jiang Zemin et Bill Clinton le 24 novembre à Pékin. Après 7 années de froid, on a décidé qu'il y aurait des visites officielles réciproques : Jiang Zemin aux Etats-Unis en novembre 1997, Bill Clinton en Chine début 1998. Mais rien de concret n'a été décidé. La querelle sur le non-respect de la propriété intellectuelle demeure.

(suite page 4)

MAITRISER PHNOM PENH

"La ville grandit en l'absence de toute coordination. De grands contrats qui engagent l'avenir sont signés sans aucune vision à long terme. On recommence ce qui a été fait à Bangkok, c'est à dire n'importe quoi" : c'est le commentaire sévère d'un observateur indépendant.

La situation devrait changer cependant, observe Christiane Blancot, du Bureau des Affaires Urbaines de la ville de Phnom Penh lorsqu'auront été signés les décrets d'application des Lois sur le Patrimoine et sur l'Aménagement du Territoire (texte CN 15), en principe début décembre 1996. Les BAU, et notamment celui de Phnom Penh, devraient alors recevoir du pouvoir et des moyens.

Le rôle du BAU de Phnom Penh, rappelle Christiane Blancot, est de préparer les documents d'urbanisme et d'établir les liens avec les bailleurs de fonds.

d'abord des études de fond

On manque encore des études de fonds, par exemple du système de drainage, sur lesquelles on doit s'appuyer pour imaginer et prévoir le développement à long terme de la ville.

Un premier pas : un Observatoire de l'urbanisation tout autour de Phnom Penh (les 3 districts extérieurs) a été mis en place en 1996. Deux personnes du BAU, neuf étudiants khmères en architecture, et trois étudiants français ont relevé toutes les constructions nouvelles. L'analyse de ces travaux est en voie d'achèvement. Les résultats seront connus en décembre.

Plus important : un projet d'étude préalable qui durerait 9 mois, utilisant 9 personnes, et

URBANISME PATRIMOINE

le rôle croissant du Bureau d'Urbanisme

d'un coût de 500 à 600 000 dollars a été envoyé au CDC en juillet. On attend une réponse.

A partir de cette étude, on pourrait établir un plan général à 5 ans pour l'agglomération : un cadrage général, qui proposerait des priorités et plusieurs scénarios. Les autorités cambodgiennes choisiraient.

développer la province

Ce sont de très grands choix qui s'imposent, et des contraintes encore non décidées : qu'en est-il de la "route d'Asie" Bangkok - Phnom Penh - Ho Chi Minh ville ? De la rocade qui doit contourner Phnom Penh par l'ouest ?

Il y a de grandes options d'aménagement du territoire : veut-on freiner ou bloquer la croissance de Phnom Penh ? Développer les provinces ? Actuellement, 90 % des investissements au Cambodge sont faits à Phnom Penh.

Dans 5 à 10 ans, cette évolution posera des problèmes majeurs : La ville devrait doubler en 10 ans, atteindre 2 millions d'habitants. Lorsqu'elle en aura 5, Phnom Penh sera ingérable.

Sans un effort pour développer les provinces, on va au désastre. L'explosion des villes se constate partout et pose d'énormes problèmes d'infrastructure, d'adduction d'eau et d'évacuation des eaux usées et de pluies, d'hygiène (on voit réapparaître le choléra), inondations (car on bétonne tout, l'eau ne s'infiltrer plus dans le sol), transports,

comme on voit au Caire, avec ses 16 à 18 millions d'habitants, à Mexico, à Djakarta ...

poser les grandes questions

Pour Phnom Penh, il faut qu'une équipe pose les grandes questions. Savoir si l'on construit un nouveau port et où : à ce sujet M. Ly Chen Thong, architecte au BAU, estime que le port nouveau serait le mieux situé le long du Mékong, en aval de Phnom Penh, entre Total et l'usine de contreplaqué.

Autres points : six routes seulement pour desservir une agglomération de 6 millions d'habitants, c'est beaucoup trop peu. Veut-on construire une ville nouvelle ? Des tours ? Où ? N'importe où dans la ville ? Dans un quartier particulier ? Mais il faudrait des études de densité, savoir si les gens souhaitent vivre dans ces tours, et s'interroger sur les infrastructures ...

un cadre juridique incomplet

Il n'existe pour l'instant au Cambodge, observe Christiane Blancot, aucune société foncière (qui achète des terrains pour le compte de l'Etat) ni de société d'aménagement foncier (qui aménage et revend ces terrains). Ces sociétés peuvent être publiques comme à Singapour, privées comme à Bangkok, ou mixtes comme à Djakarta ou en France, toutes les formules existent ...

Il n'existe non plus aucune base juridique sur l'expropriation,

sur la préemption ...

Créer un schéma directeur en l'absence de ces bases juridiques ne servirait à rien, car à Phnom Penh on ne peut pas urbaniser avant d'avoir réalisé auparavant d'importants aménagements : remblais, évacuation des eaux, routes, ... qui concernent de grandes surfaces (le système de drainage traverse tout) qui supposent un programme de développement du "grand Phnom Penh".

Pour toutes ces raisons, manque d'études préalables, manque de cadre juridique, il ne paraît pas raisonnable de vouloir établir immédiatement un "schéma directeur" à 15 ans.

LES MYSTERES DE CHRUY CHANGWAR

Cette affaire remonte à 1994, nous dit M. Mann Chhoeun, directeur du cabinet du Gouverneur de Phnom Penh. C'est alors que la compagnie malaisienne SungeiWay a eu un entretien avec le premier Premier ministre. A la suite de quoi une réunion "urgente" a eu lieu à la Municipalité, au cours de laquelle SAR Ranaridh nous ordonne de réserver cette zone de 470 ha à la société malaisienne, pour qu'elle l'équipe et la gère, selon la formule BOT.

Il est question d'en faire une "ville-satellite" de 50 à 100 000 personnes. Mais les projets demeurent très imprécis. S'agirait-il de hauts immeubles ? Les bureaux ou les habitations seraient-ils à vendre ? Ou à louer ? On a évoqué le creusement d'un canal qui relierait le Tonle Sap au Mékong ...

Selon les instructions, la Municipalité a lancé une lettre interdis-

A PROPOS ...

La montée en puissance de la Chine dans la région (Spratleys - voir p 8-, démonstrations navales dans le détroit de Taiwan, ...) inquiète tous les pays de la région et donne un nouveau rôle aux Etats-Unis, seule puissance capable de contenir la Chine.

Myanmar/Thaïlande : gazoduc Total, leader de la pose du gazoduc qui amènera à partir de juin

1998 le gaz naturel du gisement off-shore de Yadana, dans les eaux birmanes de la Mer d'Andaman, jusqu'en Thaïlande (Ratchaburi), se défend contre les critiques exprimées par l'opposition birmane : cet investissement de 1 milliard de dollars ne constitue en rien une aide au SLORC de Rangoon; il n'y a aucun travail forcé sur le chantier; il n'y a aucun déplacement de villageois; l'itinéraire du gazoduc, 63 km en territoire birman,

respecte autant que possible l'environnement, et en tous cas la forêt tropicale; le consortium Yadana (Total, Unocal américain, PTT thaïlandais, ...) dédommage normalement pour les champs traversés et replante les arbres (Bangkok Post).

Laos : barrage

Le barrage de la Nam Leuk, environ 85 km au nord de Vientiane, non loin du barrage de la Nam Ngum, sera construit grâce à un

prêt de la BAD de 52 millions de dollars et un prêt japonais de 35 millions. La puissance installée sera de 60 MW. Hauteur : 45 m (La Lettre du Mékong).

Laos : second pont

Après le pont de Nong Khai sur le Mékong, reliant Vientiane au réseau routier thaïlandais et à Bangkok, financé par l'Australie et inauguré en 1994, un second pont sur le Mékong sera construit, au niveau de Pakse. Fi-

ant les transactions dans cette zone. La population a manifesté son mécontentement. De sorte que M. Kry Ben Hong a rappelé à l'Assemblée Nationale que, selon la loi de l'Etat du Cambodge, tous ceux qui occupent des terrains depuis 1979 sont reconnus comme légitimes propriétaires par le gouvernement. Il n'y a donc pas d'expulsions possibles pour eux.

D'autre part, il faut respecter une distance de 100 mètres par rapport à la route 6A. Ce qui donne aux restaurants le droit de rester. En 1996 cependant, il a été signé entre la Malaisie et le Conseil des Ministres une nouvelle disposition selon laquelle toutes les implantations nouvelles sont illégales. Le chef du District concerné a diffusé ces instructions sur place, ce qui a déclenché de nouvelles inquiétudes des gens. Ils ont été manifester devant la résidence de Hun Sen, qui leur a parlé directement.

Les données nouvelles sont qu'il existe pour les propriétaires concernés deux options :

- soit ils négocient avec l'autorité administrative et avec l'investisseur une indemnisation de départ (la présence de l'autorité administrative est destinée à éviter que l'investisseur fasse pression sur les propriétaires);

- soit ils refusent cette négociation, et ils doivent alors s'inscrire dans le plan directeur et y participer. Par exemple, ils peuvent participer avec leurs propres moyens financiers à un futur "business center".

"il faut une étude très sérieuse"

Pour M. Vann Molyvann, ce projet est encore imprécis. "Une ville satellite à Chruy Changwar ? Phnom Penh, on l'a dit, doit être doublée. Une extension sur la presqu'île serait sans doute

valable, mais très chère, ce serait une charge extrêmement lourde pour nous Cambodgiens. Il faudrait une étude très forte. Depuis très longtemps, la presqu'île a été un point difficile à résoudre pour le développement, parce qu'il y a toujours le fleuve à franchir. On ne peut pas imaginer une ville sur la presqu'île avec un seul pont. Si l'on a des ressources, on peut faire tout de suite deux ou trois ponts, y compris un pont pour une voie ferrée. Techniquement c'est possible, mais ce serait très cher.

"Un tel contrat d'aménagement mérite donc une étude très sérieuse, notamment par une commission foncière.

"Car se pose également le problème foncier. Est-ce que l'on confierait toute la presqu'île à une compagnie étrangère ? C'est une question qui devrait être traitée au parlement. Il faut prendre toutes les précautions juridiques. Un tel engagement est dangereux pour la ville. Et on s'engage pour des décennies : des baux de cent ans au moins selon le système anglais ... Il faut que ce soit une décision collective, et non unilatérale ou politique.

"Et il y a des populations, beaucoup de Chams notamment, et actuellement un développement totalement anarchique, sans aucune autorisation, le long de la route nationale, sur peut-être 5 kilomètres côté Mékong. Que faire de ces gens-là ? Si on confie le développement à une compagnie étrangère, il faudra sans doute les indemniser. Avec quelle règles d'expropriation ?".

pas de projet pour le sud de la presqu'île

La rumeur selon laquelle il serait question d'aménager la

partie sud de la presqu'île de Chruy Changwar n'ont pas de réalité, nous dit-on à la Municipalité de Phnom Penh.

En attendant, il y a beaucoup de spéculateurs !

PROTEGER LE PATRIMOINE

Pour éviter que ne soient détruits, modifiés, endommagés les éléments à conserver du patrimoine national, un inventaire des édifices de Phnom Penh, y compris les pagodes, et des espaces publics (quais, esplanades, ...) est en cours.

L'étude du patrimoine cambodgien avait été décidée en 1992 par le Prince Sihanouk alors président du CNS, rappelle Christiane Blancot. Elle est réalisée par le Bureau des Affaires Urbaines de Phnom Penh, antenne de l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR).

L'inventaire de 600 bâtiments, dont plus de la moitié sont des édifices publics, est maintenant terminé. A chacun correspond une fiche : emplacement, description (photo), et classement par "catégorie d'intérêt" (quatre catégories).

Le travail a duré 3 ans, financé par le ministère français de la Culture.

Il faudra encore établir une autorité qui fera respecter les règlements protégeant ce patrimoine. Il faudrait un "M. ou Mme Patrimoine". Il faut qu'une autorité ait un droit de veto lorsque les éléments classés du patrimoine se trouveront menacés.

Il n'existe actuellement que la loi sur le Patrimoine et la loi sur l'Aménagement du Territoire, l'Urbanisme et la Construction. Pour les deux, on attend les décrets d'application.

En principe, le Conseil Supérieur de la Culture Nationale devrait être l'autorité compétente. Ses membres sont nommés, mais il ne s'est jamais réuni.

Pour Phnom Penh, il y a une "Commission Préparatoire à l'approbation des mesures de protection du Patrimoine architectural et urbain de Phnom Penh", créée le 22 mai 1996. Elle est présidée par S.E. Vann Molyvann, ministre d'Etat chargé de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de la Construction. Vice-Président : le Gouverneur de Phnom Penh. La Commission est tripartite : ministère de la Culture, Municipalité (services du cadastre, urbanisme, ...; le directeur du BAU est secrétaire de la Commission); des personnalités qualifiées (la journaliste Bopha Devi, M. Khy Taing Lim, le chef des Bonzes, ...).

Cette Commission (dont la mission concerne d'ouest en est : du Beng Kaek jusqu'au fleuve, et du nord au sud : entre les deux ponts), "propose au Conseil Supérieur de la Culture Nationale, à partir de l'inventaire des bâtiments et des sites établi par le BAU, la liste des bâtiments de la ville de Phnom Penh à inscrire dans la liste des monuments historiques en application de la Loi sur le Patrimoine".

"Elle propose un mode d'instruction des permis de construire et l'institution de servitudes d'urbanisme spécifiques pour ces bâtiments en vue de garantir leur conservation et leur restauration ainsi que les moyens de contrôle à mettre en place pour la protection et la mise en valeur des sites classés".

Un sous-Décret entérinera cette liste des monuments et sites classés.

A PROPOS ...

nancé par un prêt japonais de 1,4 milliard de dollars, il facilitera les liaisons est-ouest entre la Thaïlande, le Laos et le Vietnam.

La modernisation de la liaison routière entre l'est thaïlandais (Ubon), le Laos et le port vietnamien de Da Nang sur la Mer de Chine est considérée comme aussi prioritaire que la liaison Bangkok - Phnom Penh - Ho Chi Minh - Vung Tau. Le coût serait de 50 millions de dollars (CN n° 53).

complément d'informations

Le projet de "Développement de l'agriculture péri-urbaine à Siem Reap", l'une des trois conventions franco-cambodgiennes signées le 12 novembre (CN n° 61), comprend : maraichage, horticulture et élevage de porcs. Il doit démarrer en janvier 1997. 1500 familles cambodgiennes seront concernées. Coût du projet : 10,6 millions de FF sur 3 ans, financés par la CFD.

Les trois projets *Sériciculture,*

Polders et Agriculture péri-urbaine emploieront plus de 200 Cambodgiens, ingénieurs et techniciens, dont 90 pour la sériciculture.

rectificatifs

Dans l'article "Téléphone numérique" (CN 60, p. 7: "Projets à suivre"), les appareils de type GSM pourront servir dans tous les pays en conservant le même numéro d'appel, et il ne sera pas nécessaire de changer la carte dans chaque pays, contrairement

à ce qui était indiqué.

Dans l'article sur les "Nouveaux grands hôtels" (CN n° 61 p. 6), le groupe "SungeiWay" propriétaire de la chaîne Allson, et de l'hôtel en construction Sunway, n'est pas singapourien mais malaisien. C'est le même groupe qui a le projet de construire une ville nouvelle au-delà du pont japonais, sur la presqu'île de Chruy Changwar. D'autre part c'est bd. Monivong (et non Norodom) que commencent les travaux du futur *Concorde*.

L'APEC, l'ASEAN, et l'EAEC

Mondialisation ? Oui, mais *régionalisation* aussi. Dans l'Asie compliquée comme ailleurs, on ressent la nécessité de groupements régionaux. Mais quelle échelle choisir ? Il existe trois organismes, de dimensions et d'ambitions très différentes, qui se recouvrent plus ou moins.

Sur l'emplacement de l'ancienne base navale de Subic Bay aux Philippines s'est tenu, le 25 novembre, le quatrième Forum de l'APEC (*Asia-Pacific Economic Cooperation*), qui regroupe 18 pays : l'Australie, Brunei, le Canada, le Chili, la Chine, Hong Kong, l'Indonésie, le Japon, la Corée, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle Zélande, la Papouasie-Nouvelle Guinée, les Philippines, Singapour, Taiwan, la Thaïlande, et les Etats-Unis.

Ces pays représentent en gros la moitié de l'économie mondiale.

Il y a dix autres candidats, parmi lesquels la Russie, le Vietnam, l'Inde.

L'APEC est né en 1993, à Seattle, sur l'initiative des Etats-Unis.

L'idée vient d'un constat : un tiers des exportations américaines vont en Asie; elles font travailler 2 millions de gens aux Etats-Unis. Elles devraient en faire travailler 2 millions de plus dans 10 ans. Les échanges entre les pays riverains du Pacifique dépassent de loin les échanges entre l'Amérique et l'Europe.

Deuxième réunion à Bogor en Indonésie, en novembre 1994 : on s'y est engagé à établir la complète liberté des échanges et des investissements pour l'an 2010

pour les pays développés, pour 2020 pour les autres.

En fait, selon une formule originale que le président Philippin Ramos a appelée "asiatique", il n'y a pas de contraintes communes : tout repose sur la confi-

ment asiatique, l'EAEC (voir encadré).

Notons au passage qu'au sein de cette APEC de style asiatique on n'évoque pas les sujets de querelle tels que le respect des droits de l'homme, des pratiques

les 18 pays de l'APEC :

- 40 % de la population mondiale
- 56 % du produit brut mondial
- 40 % du commerce international

Objectif : le libre-échange en 2020.

On progresse à petits pas vers le concret

ance réciproque. Il est convenu que chaque pays fait de son mieux, libre de choisir sa méthode et ses priorités. On est loin de Maastricht.

Les sceptiques sont nombreux. Car chaque gouvernement a des raisons particulières de vouloir protéger ceci ou cela : certains revenus d'Etat (Indonésie), certains produits et catégories sociales : le Japon en particulier voudrait soustraire les produits agricoles à la libéralisation, contre l'avis évidemment de la Thaïlande, de la Chine, des Etats-Unis, de l'Australie ...

La Malaisie de son côté n'aime pas l'APEC, où elle voit une concurrence à ses propres efforts de regroupement régional pure-

ment asiatique, ni même le sujet pourtant plus directement lié au libre-échange des conditions de travail.

Troisième réunion à Osaka en novembre 1995. Le président Clinton n'y était pas, ce qui a été interprété comme une certaine déception devant toutes les réticences, et peut-être un désintérêt des Etats-Unis pour les affaires mondiales. C'est la Chine qui a eu la vedette, avec la déclaration de Jiang Zemin : "nous diminuerons nos droits de douane de 30 % sur 4000 produits l'année prochaine".

La réunion de Subic Bay (où la présence de Bill Clinton, avec un parcours asiatique qui l'a mené aussi en Thaïlande, a marqué un "retour" des Etats-Unis en Asie).

devait donner de la substance aux engagements de principe pris par les 18 membres, les concrétiser. En principe, on aurait dû y confronter les listes de produits concernés par les diminutions de droits, et les calendriers établis par chaque pays.

On n'en n'est pas là, mais on a progressé dans cette voie. Surtout, on a progressé vers les mesures pratiques pouvant effectivement favoriser les échanges commerciaux.

En effet, passées les déclarations de principe, les Etats n'ont pas le pouvoir d'augmenter les échanges : c'est l'affaire des entreprises privées, ce sont elles qui échangent. Preuve que l'APEC en est consciente, elle a créé en son sein un *APEC Business Advisory Council*.

En revanche, il est au pouvoir des gouvernements de faire de petits pas tels que normaliser les formulaires de déclarations, les contrôles, adopter des définitions standard, harmoniser les procédures de passage en douane, les procédures de recours, etc. Toutes ces mesures de détail peuvent avoir des effets considérables.

On peut ajouter (mais il n'en a pas été question à Subic Bay) que c'est bien des Etats que dépendent des décisions de grande portée comme la protection de la propriété intellectuelle, le contrôle de la qualité, l'efficacité des douanes ou encore la convertibilité des monnaies (comme la Chine vient de le décider pour le yuan) ... De telles décisions sont certainement plus importantes pour favoriser les échanges que la diminution d'un point ou deux des droits.

En se mettant d'accord sur la né-
(suite page 7)

une manoeuvre des pays riches contre les pauvres ?

Tout le monde n'est pas d'accord avec le principe fondamental de l'APEC : supprimer toutes les barrières aux échanges commerciaux et aux investissements d'ici 2020.

Ce n'est là qu'un moyen pour les pays riches d'exploiter les nations pauvres, estime "Slam APEC", un organisme qui regroupe des syndicats philippins. "L'objectif de l'APEC est en réalité de reprogrammer 2 milliards de travailleurs des pays pauvres pour en faire des automates

sous-payés".

"L'APEC n'est pas destinée à aider les pays pauvres, mais à résoudre les problèmes de surproduction des pays capitalistes, en organisant l'invasion des marchés des pays pauvres, en les empêchant de développer leurs propres productions".

Parmi les étrangers que le gouvernement philippin a refusé de laisser entrer pour ne pas risquer d'incident ou d'embarasser certains dirigeants (en l'occurrence le président Suharto) : le prix Nobel de la paix Ramos-Horta, leader de la résistance de Timor-Oriental.

le journal des décideurs votre meilleur investissement !

Cambodge Nouveau
bi-mensuel
Politique, Economie, Finance

Directeur de la publication : Chea Savuth
Rédacteur-en-chef : Alain Gascuel
Enquêtes : Soy Sothy
Mise en page : Pen Mary
Cartographie : Cartograph
Impression : CIC
Centre Informatique du Cambodge

tel (015) 91 19 67

CAMBODGE NOUVEAU

58 rue 302 - BP 836 - Phnom-Penh
est vendu uniquement par abonnement
exemplaire gratuit sur demande

A P E C, A S E A N e t E A E C

cessité d'une part de travailler ensemble à une harmonisation générale, et d'autre part en collaboration avec le secteur privé pour déterminer les activités ou une libéralisation des échanges serait la plus bénéfique, les 18 sont sur la bonne voie, ils en sont convaincus

"Cette année, nous avons rendu nos barèmes plus transparents. Nous sommes convenus d'harmoniser nos tarifs d'ici la fin de l'année et nos procédures de passage en douane d'ici 1998. Nous sommes d'accord pour adopter les normes internationales et pour reconnaître les normes nationales de chacun".

Contre l'idée que l'APEC ne serait qu'une machine imaginée par les riches pour exploiter les pauvres (voir encadré), les 18 leaders ont "réaffirmé la primauté d'un système commercial multilatéral ouvert, basé sur l'Organisation Mondiale du Commerce". Ils "considèrent comme essentiel que le commerce régional et multilatéral soutienne et renforce chacun des partenaires".

les produits

du secteur information

Toujours dans l'esprit d'aborder des questions concrètes après s'être mis d'accord sur les principes, on s'est concentré sur les produits relevant des techniques de l'information, c'est à dire ordinateurs, semi-conducteurs, équipements de télécommunications, en émettant le souhait que l'Organisation Mondiale du Commerce (WTO),

qui se réunit à Singapour du 7 au 13 décembre, diminue "substantiellement" pour 2000 les droits frappant les produits relevant des technologies de l'information.

Le secteur des télécommunications en particulier connaît une extension extrêmement rapide en Asie. Les privatisations et autres offres gouvernementales créent un marché d'environ 4 milliards de dollars par an pendant les 5 prochaines années. La Chine par exemple installe 14,5 millions de lignes téléphoniques chaque année. Et l'utilisation d'Internet commence à peine en Asie

Les Etats-Unis, qui exportent pour plus de 100 milliards de dollars par an de produits relevant des techniques de l'information, avaient demandé une suppression complète des droits. Il y a eu des réserves de la part de certains pays asiatiques qui s'estiment "encore insuffisamment expérimentés", et de certains pays européens aussi.

ASEAN : entrée différée ?

L'admission du Cambodge au sein de l'ASEAN, qui devait normalement avoir lieu en juin 1997, avec celle du Laos, pourrait être différée.

Les raisons de cet éventuel délai, au lendemain de la réunion informelle de l'Association à Djakarta, le 1er décembre, ne sont pas claires.

Il avait été décidé que l'admission de la Birmanie

(Myanmar) serait retardée, parce qu'elle est trop éloignée des règles de la démocratie, qu'elle respecte insuffisamment les droits de l'Homme

En bonne logique, décidant que Cambodge, Laos et Myanmar seront admis ensemble, les 7 membres de l'ASEAN ont clairement remis à plus tard l'adhésion du Cambodge.

Ce serait une certaine mortification pour les dirigeants cambodgiens, qui ont présenté cette adhésion comme une échéance et un objectif majeurs, un grand succès national. Le délai porterait un coup au prestige encore chancelant du gouvernement cambodgien. Mais ce n'est pas forcément une mauvaise nouvelle pour le Cambodge réel. Il se pourrait que, pour l'instant, l'adhésion à l'ASEAN présente pour le Cambodge plus d'inconvénients que d'avantages.

Cambodge Nouveau l'a écrit à plusieurs reprises (n°42, 56 "L'ASEAN oui ou non ?") : l'adhésion coûtera très cher au budget Cambodgien (5 millions

de dollars par an, et peut-être davantage), et surtout demandera un personnel nombreux : il faut créer 4 ambassades nouvelles, participer à quelque 200 réunions par an, créer des départements ASEAN dans l'administration, c'est à dire responsables, secrétariats, rapports, correspondances, réunions, matériel... Or, si l'on ne manque pas d'effectifs, on manque en tous cas de fonctionnaires compétents, expérimentés. Le mieux est donc peut-être d'attendre d'être plus fort

Enfin l'adhésion à l'ASEAN suppose une législation relativement élaborée, et respectée, dans le domaine économique en particulier. Le respect d'une certaine orthodoxie, d'une certaine transparence dans le business. Peut-être que, sans le dire ouvertement, les 7 de l'ASEAN préfèrent attendre le Cambodge sur ces points.

Et d'ailleurs, peut-être que les deux Premiers ministres, sans le dire non plus, ne tiennent pas, dans ce domaine, à brûler les étapes ?

et l' EAEC ?

L'APEC s'inscrit clairement dans le mouvement de "globalisation" qui serait selon certains la tendance majeure des économies de notre temps. Il n'est pas surprenant que l'idée de Forum Asie-Pacifique (APEC) soit née aux Etats-Unis, où l'on pense tout naturellement à l'échelle mondiale.

Mais aussi forte, et peut-être davantage que cette tendance à la mondialisation, on constate une tendance à la régionalisation. C'est le cas en Europe depuis 50 ans. C'est le cas en Amérique du nord avec la NAFTA. En Asie du Sud-est depuis 28 ans avec l'ASEAN, et depuis quelques années avec l'EAEC, *East Asia Economic Caucus*, lancé par le Dr Mahathir de Malaisie.

L'EAEC est souvent perçu comme une tentative de créer un "bloc" plus ou moins hostile à l'influence et aux normes occidentales (conditions de travail...) dans la région. Et la création de l'APEC comme une riposte américaine, destinée à diluer le particularisme asiatique, à empêcher que se forme un groupement d'intérêt écono-

mique régional, qui serait un obstacle à la globalisation prônée par les Etats-Unis.

Au contraire, fait observer Dr Rudiger Marchetzki, (*Institut des Affaires Asiatiques de Hambourg*, dans *Shaping Factors in East Asia by the Year 2000 and Beyond*), l'EAEC présente beaucoup d'avantages.

D'abord ses dimensions, intermédiaires entre celles d'une ASEAN trop restreinte, et celles d'une APEC trop vaste, répondent mieux à la tendance à la régionalisation.

Les pays de l'EAEC -la partie "pacifique" de l'Asie-, ont d'autre part une certaine notion d'avoir noué des liens au cours de deux décennies de forte croissance, d'avoir un destin commun.

C'est dans ce cadre que pourraient, le mieux apparaître des mécanismes régionaux capables d'affronter à la fois les problèmes locaux et ceux qui naissent de la "globalisation".

L'EAEC, selon R. Marchetzky, serait mieux à même de diminuer les risques de voir un pays "se lancer dans une stratégie inamicale" s'il y avait un jour une dispute entre les pays de l'Asie de l'Est et le reste du monde.

9 St. 360 Po.Box 2142
PHNOM PENH - CAMBODIA
Tel. (855)-23-721 085
Fax (855) 23-362 947



Friedlander Cambodia

- INDUSTRIAL ENGINEERING SERVICES
- ONSHORE/OFFSHORE MAINTENANCE
- ONSHORE/OFFSHORE CONSTRUCTION
- SHIP BUILDING
- UNDERWATER CONSTRUCTION

Imagination



Construction



Maintenance



Security & Quality

VILLA GROUPE 22 MONDOL 3 SANGKAT 3
KHAN MITAPHEAP SIHANOUK VILLE
TEL: 015-830-876 FAX: 034-320-086

Lioues Lioues Lioues

"La souveraineté sur les archipels Paracels et Spratleys"

A qui appartiennent les îles Paracels et les îles Spratleys, en Mer de Chine ? C'est un fameux casse-tête.

Beaucoup de bateaux ont fait naufrage au cours des âges, sur ces îles, îlots, bancs de sable et récifs coralliens, situés entre le détroit de Malacca et Canton, un itinéraire très fréquenté, jadis sur la route du thé et celle de la porcelaine.

Jusqu'à une date récente, la question de la souveraineté n'a tracassé personne. Paracels et Spratleys étaient *res nullius*. Des pêcheurs y venaient épisodiquement. On y a ramassé du guano.

Mais aujourd'hui les Etats sont chatouilleux sur leur domaine. Des îles peuvent servir de dépôt, de base maritime, d'aéroport, de garnison, de centre d'observation, de base de lancement ... Elles peuvent recéler des richesses (minerais, guano, poissons, perles ...). Au sud des Spratleys, justement, cse trouve un énorme gisement de gaz ...

Ce qui a éveillé les appétits, c'est le Traité signé à San Francisco en 1951 entre le Japon vaincu et 48 pays alliés : il répartissait les territoires que le Japon devait restituer sauf, justement, ces deux archipels, qui n'étaient dévolus à personne.

chées au Vietnam par le colonisateur français, qui à partir de 1938 avait maintenu sur une île (Pattie), "de petits détachements administratifs". Il y avait eu revendications chinoises de loin en loin 1909, 1921, 1932, mais sans fièvre.

En 1947, la tension étant montée en Chine nationaliste, la France et la Chine négocient à Paris. En vain. En 1950, la Chine Populaire prend le relais, occupe en 1956 la partie orientale (Amphitryte), puis en 1974, après de violents combats contre les Vietnamiens, s'installe en force sur tout l'archipel.

Les Vietnamiens sont donc de *facto* éjectés des Paracels, mais, selon le droit international, cela n'abolit nullement leur éventuelle souveraineté.

Les Spratleys, plus au sud (un archipel qui s'étend sur 160 000 km²), sont revendiquées aujourd'hui par 6 pays : Vietnam, Chine, Malaisie, Brunei, Philippines, Taiwan. La France, au temps de la colonisation, y avait maintenu une présence, comme aux Paracels. Elle a tenté, puis renoncé à faire valoir ses droits propres de "premier occupant" (puisque les droits de l'ancien Annam sur les Spratleys n'ont pas été établis).

Le Vietnam, prenant le relais du Vietnam du Sud, s'installe aux Spratleys après avril 1975. Il occupe militairement certains îlots (Ladd Reef).

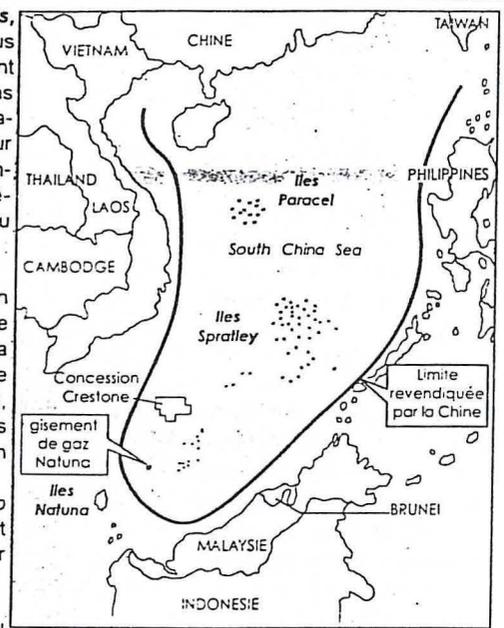
Les Philippines réclament une partie des îles à partir de 1950, y débarquent en 1956, et y occupent aujourd'hui sept îles (Lan Kiam).

La Malaisie a occupé certains atolls en 1983 (Swallow Reef).

Taiwan, dont le titre sur les îles serait d'avoir succédé à l'occupation japonaise, maintient une garnison sur l'îlot principal (Itu Aba).

La Chine Populaire revendique les Spratleys (Nan Sha) depuis 1951, en s'appuyant sur une "ancienne tradition".

En mars 1988, un incident naval violent entre navires chinois et vietnamiens s'est soldé par la mort de nombreux marins vietnamiens. Depuis, la Chine Populaire occupe Subi Reef en plein milieu de l'archipel, à quelques dizaines de km de Lan



Kiam et de Itu Aba (voir Nicolas Regaud "Le Cambodge dans la Tourmente").

Episodes plus récents : depuis 1993 la Chine Populaire, poussant le bouchon encore plus loin, prétend inclure dans sa zone l'énorme gisement de gaz de Natuna, au sud des Spratleys, dans les eaux de l'Indonésie. La Chine (en 1992) et le Vietnam (en avril 1995) ont d'autre part accordé des permis d'exploration d'une même zone maritime, à 400 km de Ho Chi Minh et 1100 km de l'île chinoise de Haïnan, à deux compagnies pétrolières différentes (CN n° 50). En 1995, plusieurs accrochages sérieux ont eu lieu entre pêcheurs chinois et autorités philippines et malaisiennes. Et les Chinois bétonnent certains îlots.

Et maintenant ? La montée en puissance de la marine chinoise inquiète toute la région sud-est asiatique. Le bon sens voudrait que l'on négocie. Mais Monique Chemillier-Gendreau est fort sceptique : "En l'état actuel des choses, les perspectives de règlement à partir de négociations sont quasiment nulles" (p. 132). Exploiter en commun, en créant un "condominium" ? Mais comment définir les parts respectives ? Etablir des "secteurs géographiques" ? Même problème.

Le mérite de Monique Chemillier-Gendreau n'est pas seulement d'exposer clairement l'extrême confusion de la situation. Il est aussi de reproduire beaucoup de documents anciens tirés des archives françaises. Ils constituent la moitié de l'ouvrage, et donnent indirectement une idée de tous ceux, pêcheurs, marins et capitaines, explorateurs, géographes, cartographes, commerçants, assureurs, gouverneurs de colonie, administrateurs, amiraux, stratèges, gendarmes, militaires, consuls, ministres, juristes bien sûr, ... qui se sont préoccupés de ces archipels. Sans oublier le vice-Roi des Deux-Kouang.

"La souveraineté sur les Archipels Paracels et Spratleys", par Monique Chemillier-Gendreau, 306 pages, L'Harmattan, 1996.

La Rotonde

Direction Française

379, Quai Sisowath face au Tonlé Sap
près du Palais Royal

Restaurant Panoramique au 1^{er} étage

Ouvert de 11h30-14h00 ~ 18h00-22h30

Cuisine fine française, viandes grillées,
Spécialités thaïlandaises

Glacier ~ Crêperie au rez-de-chaussée

Ouvert de 10h00 à 1h00 du matin

* Grande variété de Glaces maison
conçues par un maître glacier

* Carte de Crêpes salées et sucrées

* TROPICO ; quant c'est trop c'est....

(Fun Tea pêche ou citron, Rio, Choc Menthe
et nouveauté Choky chaud)